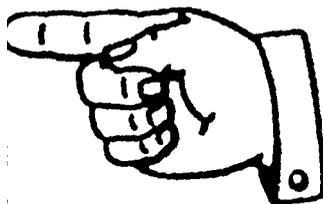




Spécial

COMMISSION
TOUS LES LIEUX D'AFFECTATION

SCAD Bibliographies



TRANSPORTS

Cette publication reprend, sous une forme structurée et logique, les références aux principaux actes, publications, documents communautaires, contenues dans la base de données SCAD

Pour l'obtenir,
s'adresser à :
SG/B/4SCAD
Arch. 17 08/4
Tél. 55491

Base SCAD present in the list
Database SCAD available from
Distributors SCAD stand on
in Bibliographical SCAD comprehensive
SCAD base updating of
Base SCAD news & your job
Base SCAD apparatus of
Base SCAD documents to
Base SCAD electronic em

31.10.1990

B 3/1 1990
ISSN 0258-6282

S O M M A I R E

Pages

1. GENERALITES	4
- Accords, résolutions, décisions-cadre	4
- Procédures de consultation	5
- Relations avec les Pays tiers: Transport terrestre	7
2. POLITIQUE COMMUNE DES TRANSPORTS	12
3. REGLEMENTATION DE LA CONCURRENCE	16
4. COMITES	21
5. HARMONISATION	24
- Fiscale	24
- Intervention des Etats	25
- Sociale	30
6. INFRASTRUCTURES	40
- Coordination des investissements	40
- Tarification de l'usage des infrastructures	59
7. PRIX ET CONDITIONS DE TRANSPORT	62
- Tarifs	62
- Règles de non-discrimination	66
8. ACCES AU MARCHÉ ET CONTRÔLE DE LA CAPACITÉ	67
- Marchandises par fer, route et voies navigables	67
- Marchandises par route	68
- Marchandises par voie navigable	81
- Transports combinés	84
- Voyageurs par route	87

	<u>Pages</u>
9. DISPOSITIONS CECA	94
10. STATISTIQUES	97
11. DISPOSITIONS TECHNIQUES (x)	99
12. GENERALITES CONCERNANT LES DIFFERENTS MODES DE TRANSPORT	106
- Transport par route et sécurité routière	110
- Transport par chemin de fer	113
- Transport par voies navigables	115
- Transport maritime et ports	117
- Transport aérien	128
13. RECOMMANDATIONS ET AVIS DE LA COMMISSION	138
au titre de la décision du Conseil du 21 mars 1962 instituant une procédure d'examen et de consultation préalable	
14. AVIS ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION	152
au sujet des mesures prises par les Etats membres concernant l'exécution de règlements et directives du Conseil et de la Commission	

(x) Les dispositions techniques relatives aux véhicules à moteur et aux tracteurs et machines agricoles sont reprises dans la bibliographie B/1 "Législation communautaire en matière d'élimination des entraves techniques aux échanges de produits industriels"